



AVIS À LA POPULATION

ENQUÊTE PUBLIQUE

En application de l'article 109 de la Loi du 04 décembre 1985 sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions et de l'article 72 de son Règlement d'Application, la Municipalité de Noville soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Dossier N° : 1292-24 - CAMAC : 237671 - Compétence : ME – Propriétaires : Mme Anne GUIOT et M. Ludovic VUILLEMIN - Coordonnées géographiques : 2'558'529/1'136'730 - Lieu-dit : « RUELLE DU GRAMMONT 2 » - Parcelle N° 15 – ECA N° : 569 - Degré de sensibilité au bruit : III - Auteur des plans : EMIXI ARCHITECTURES SàRL - Projet :

RÉNOVATION INTÉRIEURE DE L'APPARTEMENT DUPLEX AU DEUXIÈME ÉTAGE ET COMBLES, AJOUT DE PANNEAUX SOLAIRES SUR LA TOITURE, AGRANDISSEMENT DU BALCON AU DEUXIÈME ÉTAGE ET CRÉATION D'UNE PETITE CABANE EXTÉRIEURE POUR DISSIMULER LA NOUVELLE PAC ET ABRIS VELOS

Les observations ou oppositions relatives au dossier précité doivent être adressées à la Municipalité, par lettre recommandée ou consignées dans la feuille d'enquête jointe au dossier, pendant la durée de cette dernière, soit

du 11.01.2025 au 09.02.2025

○○○○○

DISPENSES D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Nous vous informons qu'en application des articles 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et 72d du Règlement d'application de ladite Loi, la Municipalité de Noville a décidé de dispenser de l'enquête publique les projets suivants :

Dossier N° 1285-24 – Propriétaires : PPE "LA FORGE", lots 957, 958 et 959 : M. et Mme Catherine et Julio NIETO - Lieu-dit : « RUE DU LEVANT 12 » - Parcelle N° 47 – ECA N° : 30 - Projet : RÉFECTION TOTALE DE LA TOITURE ET INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES.

○○○○○

Dossier N° 1289-24 – Propriétaire : Mme Cosette SUTER – Lieu-dit : « ROUTE DE LA PORTE DU SCEX 46 » - Parcelle N° 952 – ECA N° : 446 - Projet : AGRANDISSEMENT DE TROIS FENÊTRES EN PORTES POUR CHEVAUX.

○○○○○

Dossier N° 1291-24 – Propriétaire : RENOVA-IMMO Sàrl, M. Mario DE FIGUEIREDO - Lieu-dit : « ROUTE DES SAVIEZ 2 » - Parcelle N° 492 – ECA N° : 381 - PROJET : AJOUT D'UNE PAROI VITRÉE CÔTÉ NORD-EST AFIN DE FERMER UNE PARTIE DU COUVERT.

Toutefois, ces exemptions sont affichées aux piliers publics et les dossiers sont à disposition de la population pendant 10 jours, au greffe municipal, pour consultation, soit :

du 13.12.2024 au 22.12.2024

CONSULTATION DES DOSSIERS :

- AU GREFFE MUNICIPAL : LE LUNDI DE 14H00 À 17H00
DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H15 À 11H45
LE MARDI DE 17H00 À 19H00

DOSSIER D'ENQUÊTE EN LIGNE :

- SUR INTERNET PAR LE LIEN : cartoriviera.ch/enquetes-publiques





AVIS À LA POPULATION

ESCROQUERIES TÉLÉPHONIQUES

Conseils pour se protéger de ces escroqueries :

- Demandez à la personne qui vous appelle de s'identifier.
- Ne vous basez pas sur des informations personnelles ou sur la voix pour identifier la personne.
- Raccrochez et vérifiez l'identité auprès de l'institution prétendument affiliée ou de proches de confiance. Parlez-leur de la situation et demandez-leur conseil.
- Ne divulguez pas vos coordonnées bancaires ou d'autres informations confidentielles comme des mots de passe.
- Si l'on vous annonce une nouvelle choquante et que l'on vous demande de l'argent, il s'agit d'une escroquerie. Elle porte d'ailleurs le nom « d'appel choc ».
- Raccrochez le téléphone si un « service d'assistance » non sollicité vous appelle.
- Si vous avez besoin de contacter votre banque, un service d'assistance ou une autorité, référez-vous à des numéros officiels.
- **Adressez-vous à la police si vous avez été victime d'une tentative d'escroquerie ou d'une escroquerie.**

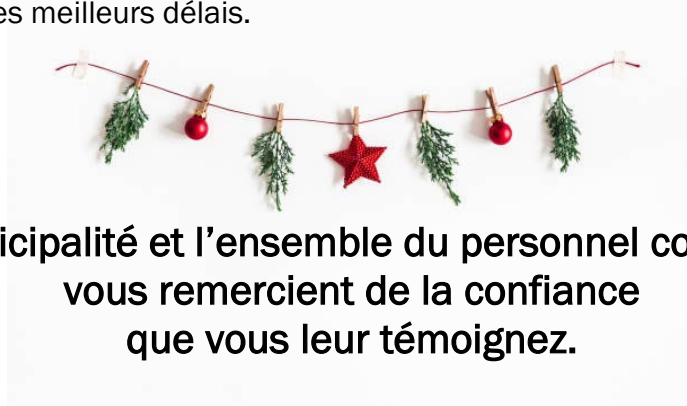


FERMETURE DE FIN D'ANNÉE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION

L'ensemble des bureaux de l'administration seront fermés
du mardi 24 décembre 2024 à 11h45 au lundi 06 janvier 2025 à 07h30.

Lors de la fermeture du Contrôle des habitants, en cas d'urgence pour l'établissement d'une carte d'identité ou si vous devez faire votre passeport **ET** votre carte d'identité (offre combinée), veuillez vous adresser directement au Centre de biométrie à Lausanne, Voie-du-Chariot 3, 1003 Lausanne – 021.316.20.30 – info.passeport@vd.ch.

Vous pouvez adresser un courrier électronique à greffe@noville.ch et nous vous répondrons dans les meilleurs délais.



**La Municipalité et l'ensemble du personnel communal
vous remercient de la confiance
que vous leur témoignez.**

**Ils vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous adressent leurs vœux
les meilleurs pour 2025.**

